



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration commune des conseils économiques français et allemand

## Les règles budgétaires dans la zone euro doivent être réformées

Les propositions de réforme de la zone euro sont à nouveau à l'ordre du jour. Le Conseil d'analyse économique français et le Conseil allemand des experts économiques se réjouissent de ce regain d'intérêt des gouvernements mais notent que le cadre budgétaire de la zone euro n'a jusqu'à présent pas été au cœur des discussions politiques. Les membres des deux Conseils viennent de publier deux propositions pour une réforme ambitieuse des règles budgétaires européennes<sup>(1)</sup>. Leurs résultats principaux ont été présentés et discutés à un *workshop* à Bruegel le 12 septembre. Sans être identiques, les deux contributions convergent sur le besoin de simplifier en profondeur le cadre budgétaire et de mettre l'accent sur une règle de dépenses publiques.

Notre point de départ commun est l'échec des règles budgétaires actuelles, à plusieurs titres :

- elles sont trop complexes, non transparentes et sujettes à des erreurs de mesure ;
- plusieurs pays européens ont échoué à réduire les niveaux de dette publique suggérant que les règles n'étaient pas assez strictes en période de croissance ;
- elles ont généré des politiques budgétaires pro-cycliques : faute d'avoir su préserver des marges de manœuvre budgétaires suffisantes, de nombreux pays ont été conduits à procéder à un ajustement budgétaire durant les années de récession.

Nous reconnaissons que les réformes introduites après la Grande Récession ont tenté de renforcer les règles budgétaires européennes et de réduire leur caractère pro-cyclique, mais cela a eu pour effet de rendre ces règles non transparentes.

Sans avoir à modifier les traités, les deux propositions recommandent de réformer le cadre budgétaire actuel. Un point commun est une règle de dépenses publiques qui suivrait un principe directeur : les dépenses nominales ne devraient pas croître plus rapidement que le revenu nominal à long terme. Elles devraient progresser plus lentement dans les pays où la dette est excessive. Bien que les propositions de nos Conseils diffèrent à certains égards, en particulier sur les mécanismes d'application et le cadre institutionnel, tous deux considèrent que ce type de règle de dépenses présente de nombreux avantages :

- elle est plus simple et opérationnelle que les règles actuelles ;
- elle permet un meilleur fonctionnement des stabilisateurs automatiques (nous proposons également d'exclure les dépenses d'assurance chômage de la règle) ;
- les pays peuvent choisir des niveaux différents de dépenses car la règle prend en compte la partie discrétionnaire des recettes. L'ensemble doit être cohérent pour assurer la soutenabilité de la dette.

Les deux Conseils se rejoignent enfin pour recommander, chacun dans son rapport, un rôle renforcé des institutions budgétaires indépendantes pour une mise en œuvre des règles et une surveillance budgétaires plus efficaces.

Nous recommandons que le cadre budgétaire européen soit au cœur de l'agenda des réformes de la zone euro. Cette tâche n'est pas aisée. Espérons que nos propositions aideront à structurer les discussions.

---

(1) Conseil d'analyse économique français (CAE), *Réformer les règles budgétaires européennes : simplification, stabilisation et soutenabilité* par Zsolt Darvas, Philippe Martin et Xavier Ragot. Conseil allemand des experts économiques (GCEE), *Refocusing the European Fiscal Framework*, par Lars P. Feld, Christoph M. Schmidt, Isabel Schnabel, Volker Wieland.